Institut canadien pour la paix et la sécurité internationales

7

OPINIONS

DÉCEMBRE 1988

DOIT-ON SE SOUCIER DE LA DÉFENSE DU CANADA?

par Geoffrey Pearson

> « Nous vivons dans une maison ignifugée, construite loin de toute source de conflagration. »
>
> *(Sénateur Raoul Dandurand, devant l'Assemblée de la Société des Nations, 1924)*

Depuis les débuts de l'histoire écrite, on associe généralement la sécurité des groupes, des tribus, des nations et des États à leur capacité de se défendre par la force. Plus cette capacité était élevée, pensait-on, plus on était en sûreté. À première vue, l'hypothèse semble tout à fait logique. Il est en effet indéniable que des pays faibles ont souvent été victimes de voisins plus puissants, et que l'influence d'un État dépend en bonne partie de sa puissance militaire. Toutefois, les historiens ont eu du mal à prouver que les États plus puissants jouissent d'une plus grande sécurité; à cet égard, le cas de la Russie est éloquent. Il est fort possible, au contraire, que la force militaire d'un pays donné suscite une hostilité directement proportionnelle chez ses voisins. Ce genre de dynamique débouche habituellement sur une guerre. Néanmoins, l'équation « force militaire égale sécurité » continue de prévaloir.

Certains États-nations n'ont pourtant pas partagé cette hypothèse. En vertu des hasards de la géographie et des méandres de l'histoire, les trois pays qui composent l'Amérique du Nord (le Mexique, les États-Unis et le Canada) ont jugé inutile de garder des armées puissantes après leur accès à l'indépendance. Il est vrai que, dans le cas du Canada, des rapports privilégiés avec la Grande-Bretagne ont créé une situation particulière. Les États-Unis ont changé leur perception de la sécurité après 1941, et le Mexique a modifié le rôle de son armée après la longue guerre civile qu'il a connue au début du siècle, rôle qui est toutefois demeuré restreint. Quant à lui, le Canada ne s'est jamais senti menacé au point de maintenir une grosse armée en temps de paix.

En outre, l'apparition des armes nucléaires et de missiles pour les transporter semble avoir remis en question les hypothèses qu'on entretenait traditionnellement au sujet de la sécurité. À l'Est comme à l'Ouest, les États affirment maintenant qu'il serait impossible de gagner une guerre nucléaire. On peut déduire, par conséquent, qu'elle ne ferait que des perdants. Pourtant, les gouvernements mêmes qui épousent cette logique se proposent d'employer les armes nucléaires dans certaines circonstances, sous prétexte qu'un plan à cet effet « dissuadera » l'adversaire d'en appliquer un semblable et préviendra ainsi la conflagration. Parallèlement, les forces classiques restent sur un pied de guerre, comme si les armes atomiques n'existaient pas. En fait, les dépenses militaires continuent à augmenter presque partout dans le monde, stimulées par la rivalité des grandes puissances au Nord, par l'évolution technologique, et par la multitude de jeunes (et moins jeunes) nations du Sud qui revendiquent fièrement la souveraineté (et son inévitable corollaire, la défense nationale), aspect auquel les pays européens commencent aujourd'hui à accorder moins d'importance, après en avoir été longtemps les champions. Mais divers facteurs pourraient bien endiguer et inverser cette hausse continue des budgets militaires.

Le premier de ces facteurs est la volonté naissante, à l'Ouest comme à l'Est, de remettre en question les prémisses de la guerre froide, volonté que M. Gorbatchev appelle « nouveau mode de pensée », que M. Reagan résume dans le slogan « faire confiance, mais vérifier », et que beaucoup d'autres désignent par l'expression « sécurité commune ». « À notre époque, ce sont les valeurs

humaines universelles qui priment », a dit M. Gorbatchev. Quel que soit le sens exact de cette formule, on observe une évolution indéniable des politiques de l'URSS. Il suffit pour s'en convaincre de penser au retrait des forces soviétiques de l'Afghanistan, au changement de cap confirmé par le traité sur les FNI, au désir de régler les conflits régionaux et au respect inédit que Moscou témoigne à l'ONU.

En fait, l'Union soviétique semble maintenant montrer la voie aux Nations-Unies, dans le cadre des efforts que l'on déploie pour renforcer le Conseil de sécurité dans son rôle de gardien de la paix. Voilà qui tranche carrément par rapport aux anciennes attitudes soviétiques, et cela pourrait avoir des conséquences extraordinaires pour l'ONU.

L'élément le plus significatif, cependant, est peut-être l'importance nouvelle que l'on accorde à la vérification et à l'inspection. Qui aurait pensé, il y a un an, que le Secrétaire à la Défense des États-Unis visiterait l'usine où l'on fabrique le bombardier soviétique le plus moderne ? Or, la vérification des traités et des déploiements de troupes (pourvu que ces derniers soient de nature défensive) pourrait bien mener à une coexistence plus sereine des deux Grands, en faisant naître une confiance qui n'existait pas auparavant.

L'établissement d'une telle confiance dépend de l'issue de deux grandes épreuves. La première est la négociation d'une entente sur la réduction des armes stratégiques, que Moscou et Washington considèrent maintenant comme une priorité absolue. Deux inconnues compromettent toutefois les chances de conclure un tel traité : le but même de la démarche, et l'avenir des missiles de croisière. En ce qui concerne la première inconnue, le sommet de Reykjavik a révélé à quel point Washington hésite entre l'abolition des missiles stratégiques et la création de systèmes pour se prémunir contre eux. Quelle que soit l'option retenue, il sera toujours tentant de contrebalancer une réduction du nombre des missiles stratégiques en déployant des missiles de croisière à ogive nucléaire, dont il est difficile de contrôler le nombre, surtout en mer.

La seconde épreuve à surmonter est la négociation d'un accord sur la réduction des forces classiques en Europe. C'est à Moscou que cet objectif risque de soulever la plus forte opposition. En effet, si l'opinion publique occidentale tend à favoriser une réduction des forces en présence, la tradition soviétique (et la tradition russe) légitime le maintien de gros effectifs sous les drapeaux. On ne doit pas oublier, en outre, les graves conséquences politiques qu'un retrait soviétique d'Europe de l'Est pourrait entraîner.

Un autre facteur qui ralentira sans doute la poussée des dépenses militaires est leur coût alternatif de plus en plus élevé. Les dangers nouveaux qui menacent la santé publique et l'environnement naturel suscitent dans tous les pays des revendications en faveur de mesures préventives; la croissance démographique aggrave l'endettement de nombreux pays pauvres, alors que le coût des armements modernes place les trésors nationaux dans une situation critique; enfin, et peut-être surtout, les retombées des dépenses militaires justifient rarement l'investissement initial, soit parce que l'usage de la force armée mine la « sécurité » (comme au Liban et au Sri Lanka), soit parce que la guerre devient impossible à « gagner » au sens où on l'entendait autrefois (songeons au conflit irano-irakien et à l'Afghanistan) et qu'elle fait la majorité de ses victimes chez les civils.

Par ailleurs, la population est de plus en plus sensibilisée au concept de « sécurité commune », et c'est là le troisième facteur qui influe sur notre perception de la « sécurité nationale ». L'expression commence à être familière, à défaut d'être clairement définie, grâce à des organismes comme l'ONU qui l'a notamment utilisée en 1987, dans le Document final de la Conférence sur les relations entre le désarmement et le développement : « La sécurité est une priorité absolue pour toutes les nations. Elle est aussi essentielle au désarmement et au développement. La sécurité ne relève pas seulement du domaine militaire; elle intéresse les droits de la personne et elle possède aussi des dimensions politiques, économiques, sociales, humanitaires et écologiques. Une plus grande sécurité peut, d'une part, susciter des conditions favorables au désarmement et, d'autre part, créer le contexte et la confiance dont dépend le développement. »

Des recherches récentes sur les changements climatiques ont confirmé que, si les États ne coopèrent pas pour contrer les dangers d'envergure mondiale menaçant la sécurité, et s'ils ne voient pas là un objectif primordial et pressant, l'indépendance et la souveraineté seront bientôt des mots vides de sens. Malheureusement, les organismes d'envergure mondiale qui pourraient structurer et orienter une telle coopération restent faibles, et les nations les plus puissantes ne font pas grand-chose pour les renforcer (la « déclaration politique » publiée lors du sommet économique de Toronto, en juin 1988 ne mentionne même pas les Nations-Unies). Les habitudes façonnées par plus de quarante ans de guerre froide et les dogmes du post-colonialisme (par exemple, « une nation, un vote ») ne céderont pas facilement devant les nouvelles réalités du « patrimoine mondial ».

Quoi qu'il en soit, les facteurs exposés ci-haut commencent à influer sur la politique des États. La recherche d'un règlement pacifique dans les conflits qui déchirent l'Amérique centrale, le golfe Persique, l'Angola, la Namibie et le Kampuchéa atteste que les grandes et les petites puissances reconnaissent dans une certaine mesure ce que l'emploi de la force coûte. Si les relations américano-soviétiques continuent à s'améliorer, il est probable que les budgets militaires des pays occidentaux se stabiliseront. Les armes continuent à inonder le Moyen-Orient, mais on peut espérer, même là-bas, un redoublement des efforts pour éteindre les vieilles animosités.

Au Canada, ces questions font l'objet d'un vigoureux débat depuis que l'apparition des premiers missiles, à la fin

des années 1950, a exposé des failles dont les Canadiens ne soupçonnaient pas l'existence. La défense du pays contre des bombardiers semblait réalisable moyennant une étroite collaboration avec les États-Unis, quoique les modalités de cette collaboration, et en particulier l'entreposage d'ogives nucléaires au Canada, aient soulevé des controverses. Cependant, l'arrivée des missiles intercontinentaux a beaucoup affaibli, sinon démoli, l'argumentation en faveur de la défense aérienne, et elle a amené le Canada à s'interroger sérieusement sur ses priorités en matière de défense. Par ailleurs, à la fin des années 1960, on a commencé à douter de l'à-propos de conserver des troupes en Europe, car on ne voyait pas comment le Canada aurait pu renforcer ses effectifs là-bas en cas de conflit, peu importe le scénario envisagé. Bien des gens se sont mis à se demander si le Canada avait un rôle significatif à jouer dans la défense de l'Occident, et même les missions de maintien de la paix de l'ONU ont perdu leur attrait par suite des nouveaux conflits au Moyen-Orient et de l'abandon du Vietnam par les Américains.

Sous le gouvernement Trudeau, la politique de défense est devenue un exercice de retenue, la recherche d'un équilibre entre la capacité militaire et les engagements. Le Canada a fait marche arrière sur les deux plans, mais les engagements ont tout de même fini par dépasser la capacité. Le retour de la guerre froide après 1979-1980 et la multiplication par deux du budget militaire américain pendant le premier mandat du président Reagan ont relancé le débat sur la défense que M. Trudeau avait plus ou moins clos en 1971. La publication du Livre blanc, en 1987, a marqué la fin des tergiversations et du compromis : le Canada a décidé de se doter des effectifs et de l'équipement nécessaires pour respecter les engagements qu'il avait pris envers l'OTAN et le NORAD.

Les réactions soulevées par le Livre blanc indiquent cependant que les Canadiens et Canadiennes s'interrogent et sont loin de s'entendre sur les engagements en question (sans parler de leur degré relatif de priorité) et, plus généralement, sur ce qu'est la « sécurité » dans un monde menacé par des dangers n'ayant rien à voir avec ceux qui justifiaient les engagements passés. Ces derniers reposaient sur deux grandes prémisses : premièrement, que l'URSS représentait la principale menace directe pour le Canada (ou, plus objectivement, qu'une guerre nucléaire entre les deux superpuissances constituait une telle menace); deuxièmement, que la meilleure parade à cette menace était la dissuasion stratégique, c'est-à-dire la capacité et la volonté de riposter à toute attaque soviétique déclenchée contre n'importe quel secteur de l'OTAN. Le Livre blanc a été publié au moment où les nouvelles politiques soviétiques (et les premières réactions américaines à ces dernières) légitimaient une remise en question de la première prémisse, et où l'élaboration du concept de défense stratégique (IDS) semblait contredire la deuxième. La guerre froide prenait-elle fin au moment même où le Canada s'apprêtait à reprendre sa place dans les mécanismes de défense créés pour y faire face ?

La plupart des critiques canadiens du Livre blanc ont mis l'accent sur la première de ces prémisses, à savoir la priorité accordée à la menace soviétique. (L'IDS, selon eux, n'est pas réalisable, et tout effort déployé pour la mettre en oeuvre accentuerait le risque d'une guerre nucléaire accidentelle.) Ils défendent le principe de la « sécurité commune », concept qui gagne du terrain depuis l'arrivée au pouvoir de M. Gorbatchev, en 1985. Projet Ploughshares, organisme non gouvernemental qui se spécialise dans l'étude des questions de paix et de sécurité, résume dans les termes suivants les implications de ce principe pour la politique canadienne : « Pour favoriser la paix et accroître la sécurité internationale, le Canada devrait mettre plus d'accent sur le désarmement et la limitation des armements, sur la coopération internationale, le règlement pacifique des conflits et le maintien de la paix, dans le cadre d'une démarche axée sur l'éthique, le développement et l'écologie. » (Mémoire 88-1)

Plus précisément, les critiques formulent les observations suivantes au sujet des politiques du Canada.

- *L'OTAN*

  On peut généralement diviser en trois groupes les critiques de la politique du Canada envers l'OTAN : ceux qui préconisent le retrait de notre pays de l'Alliance; ceux qui aimeraient que le Canada appuie un changement d'orientation ou limite sa participation militaire au sein de l'OTAN; et enfin ceux qui croient que nous devrions faire davantage pour respecter nos engagements. En annonçant dans le Livre blanc sa volonté de renforcer les troupes canadiennes stationnées en Europe, de les concentrer en République fédérale d'Allemagne et de tripler les effectifs de la Réserve, le gouvernement a satisfait la plupart des membres du troisième groupe, même si le programme général de rééquipement et en particulier le coût des sous-marins nucléaires suscitent de l'appréhension chez certains. Les partisans du retrait pur et simple semblent peu nombreux, au point que le Nouveau Parti démocratique a été forcé de tempérer son engagement de 1969 en affirmant qu'il ne retirerait pas immédiatement le Canada de l'Alliance s'il prenait le pouvoir. Le deuxième groupe rassemble donc la majorité de ceux qui contestent actuellement certains aspects de notre politique au sujet de l'OTAN.

  Ces critiques veulent que le Canada milite pour une révision des doctrines et des déploiements militaires de l'OTAN, et notamment pour le retrait négocié des armes nucléaires installées en Europe et l'adoption d'une doctrine de « défense non offensive ». En outre, l'OTAN devrait, toujours selon eux, s'engager à ne pas recourir la première aux armes nucléaires. Certains membres du groupe aimeraient rapatrier les forces canadiennes stationnées en Europe, unilatéralement ou contre une réduction des forces du Pacte de Varsovie.

89-02509/

- *du Nord*
  On s'inquiète surtout de la possibilité que le Canada adhère à de nouveaux plans de défense du continent qui déboucheraient sur une militarisation plus poussée de l'Arctique et accentueraient les risques de guerre. On estime donc qu'il devrait administrer lui-même les installations de surveillance et d'alerte avancée dans le Nord, s'opposer à l'IDS et abandonner le NORAD si les États-Unis refusent de coopérer. Dans l'Arctique, le Canada devrait conclure avec d'autres États un accord de coopération civile. Par ailleurs, on considère les sous-marins nucléaires comme des armes offensives qui contredisent l'esprit du Traité sur la non-prolifération et qui coûtent de toute façon trop cher. La plupart des analystes sont opposés aux essais des missiles de croisière au Canada.

- *Le maintien de la paix*
  Le Canada devrait affecter une plus grande part de ses effectifs militaires aux missions de maintien de la paix de l'ONU.

- *La production militaire*
  On rejette les arguments économiques invoqués pour justifier les dépenses militaires. Le Canada devrait produire uniquement ce qu'il lui faut pour assurer sa défense, mais on ne s'accorde pas sur la nature des besoins ni sur le niveau des dépenses. On veut limiter énormément les exportations d'armes.

COMMENTAIRES

Le gouvernement et les critiques accordent plus d'attention à la sécurité du Grand Nord que dans le passé, en partie parce que le bassin arctique revêt une nouvelle importance stratégique pour les sous-marins porteurs de missiles de croisière, et en partie à cause de ce qu'on peut appeler le nouveau nationalisme canadien, en vertu duquel le Grand Nord est la priorité exclusive de notre pays. La décision de concentrer nos effectifs européens en Allemagne fédérale et de renoncer à appuyer la Norvège en cas de besoin va cependant à l'encontre de cette orientation. En outre, la décision de renforcer les troupes stationnées en Allemagne de l'Ouest pour en porter les effectifs au niveau d'une division, au besoin, relève d'un scénario digne de la Seconde Guerre mondiale, alors qu'il restera à peu près 4 000 engins nucléaires de théâtre en Europe occidentale. Dans les deux cas, l'option du « Canada d'abord » avancée par les critiques, couplée à un régime de coopération dans le Nord, pourrait être politiquement plus sensée pour les Canadiens, à défaut de l'être pour leurs alliés.

C'est là que le bât blesse. En matière de sécurité, nos alliés européens (y compris la Norvège et le Danemark) ne sont pas encore prêts à considérer l'Union soviétique comme un partenaire plutôt que comme un adversaire, que ce soit dans le Grand Nord ou ailleurs. Ils continuent à regarder les États-Unis comme le garant de leur sécurité militaire, et il y a peu de chances pour que cette relation de dépendance change dans un avenir rapproché. De leur côté, les pays européens renforcent peu à peu leur coopération militaire, et il est possible qu'une conférence sur le désarmement en Europe s'amorce sous peu, mais il serait irréaliste d'espérer que ces deux initiatives donnent des résultats spectaculaires à court terme.

On prévoit par contre qu'une entente visant à réduire considérablement l'arsenal stratégique des deux superpuissances (START) sera signée d'ici un an ou deux, à moins de revirements politiques imprévus en URSS ou en Europe de l'Est. Comme on l'a indiqué, la limitation du nombre de missiles de croisière restera le principal obstacle à la conclusion d'un accord, à condition que l'on trouve une formule pour prévenir la construction de défenses contre les engins balistiques d'ici une dizaine d'années. Les deux questions touchent directement le Canada, car de leur règlement dépend le type d'installations et d'équipements dont il faudra doter le Grand Nord. Si, par exemple, il nous faut des sous-marins nucléaires en partie pour empêcher les sous-marins soviétiques de pénétrer dans l'Arctique canadien en période de tensions ou de guerre, ce rôle conserve-t-il la même importance dans des circonstances qui limiteraient la capacité soviétique de lancer des missiles de croisière à partir de sous-marins déployés ou croisant dans l'océan Arctique ? De toute manière, dans quelle mesure est-il plausible que le Canada contribue à accroître la capacité de combattre dans le Grand Nord ou dans l'Atlantique sans armes nucléaires ? Une telle contribution aurait-elle un effet dissuasif ? Ou cherchons-nous d'abord à rester maîtres de nos eaux et de notre espace aérien en temps de paix ?

Nous voilà ici face à l'éternel dilemme de la « souveraineté » nationale et du rôle de protection et de surveillance qui incombe aux Forces canadiennes en temps de paix. S'il existe vraiment une menace d'attaque ou d'incursion soviétique, il est clair qu'il faut mobiliser les forces combinées du Canada et des États-Unis, sans parler de celles des autres alliés, pour la contrer. Une alliance a pour but de mettre en commun les ressources des pays adhérents pour dissuader l'ennemi d'attaquer ou pour repousser ses assauts, le cas échéant. En Amérique du Nord, les États-Unis possèdent évidemment l'essentiel des ressources nécessaires à cette fin, et en particulier la capacité de dissuader les forces navales et aériennes hostiles. En conséquence, pourquoi le Canada investirait-il dans du matériel (sous-marins, par exemple) qui n'ajoute pas grand-chose à cette capacité ? Par contre, si les Forces canadiennes en Amérique du Nord ont pour mission première de « surveiller » l'espace aérien et les eaux territoriales, la tâche devient pratiquement illimitée. Peu de pays ont autant d'espace à surveiller et à protéger, si l'on applique cette notion à la lettre.

La « souveraineté » est souvent une formule magique qui résiste à l'analyse; dans un monde d'États souverains, toutefois, l'un de ses traits est certainement la capacité

d'identifier ce qui menace les frontières nationales. La formation du NORAD était une étape vers l'exercice d'un contrôle *conjoint* sur l'espace aérien continental, et donc une affirmation de la souveraineté canadienne, pourvu que l'entente fût de nature clairement défensive et qu'elle ne fût pas liée à des modalités dont on aurait pu penser qu'elles menaçaient la sécurité soviétique. D'un autre côté, la stratégie navale des États-Unis semble définir l'Arctique comme un théâtre d'opérations offensives où la présence de sous-marins américains est nécessaire en temps de paix. Le dilemme reste entier : d'une part, il est difficile de justifier l'achat de sous-marins nucléaires pour contribuer à la *défense* de l'Amérique du Nord, si l'on s'en tient uniquement aux arguments énoncés ci-dessus; d'autre part, si les sous-marins nucléaires servent à renforcer la *surveillance* des eaux canadiennes, leur achat semble dirigé en partie (et peut-être surtout) contre notre principal allié.

Les sous-marins nucléaires ne sont que la concrétisation la plus frappante d'un dilemme plus général, à savoir la priorité qu'il faut accorder aux dépenses militaires par rapport aux autres dépenses gouvernementales. Un danger clair et immédiat pour la sécurité de l'Ouest, comme on en percevait un dans les années 1950, justifiait que l'on consacrât à la défense jusqu'à 6 p. 100 du produit national brut. Chaque fois qu'ils ont perçu une menace de cet ordre, comme en Corée en 1950 ou en Afghanistan en 1980, les États-Unis ont réagi. Le Canada a emboîté le pas en 1950, mais il ne l'a pas fait en 1980, et l'on ne voit pas comment il se laisserait persuader qu'il est en danger en 1988, avec M. Gorbatchev au pouvoir. En outre, la plupart des Canadiens et Canadiennes ont cessé de voir la participation de leur pays à la défense de l'Europe comme une obligation morale, même s'ils approuvent en général l'adhésion de leur pays à l'OTAN. Enfin, la protection contre d'autres dangers qui menacent le bien-être de chaque être humain et l'environnement va fatalement coûter de plus en plus cher dans l'avenir.

Le Canada peut difficilement invoquer la pauvreté pour justifier la diminution de ses dépenses militaires (il se classe au cinquième rang dans le monde, pour le revenu per capita, et au dixième rang, pour ce qui est du produit national brut). Ce qui est en cause, ce n'est pas le coût absolu, mais bien le rapport coût-avantages. Aucun parti politique canadien ne pourrait laisser notre armée rouiller sur pied ou dépérir au point de ne plus pouvoir se défendre. La solution de notre dilemme consiste à revoir les engagements qui ne sont plus justifiés à la lumière des circonstances ou des autres voies possibles, ou, du moins, à s'assurer que les Forces canadiennes peuvent les respecter avec de l'équipement polyvalent. Ainsi, des engins tels que les chars d'assaut ne sont au Canada d'aucune utilité, et l'achat d'un nouveau modèle destiné aux Forces stationnées en Europe ne peut signifier qu'une chose : les pouvoirs publics ont l'intention de laisser là-bas ces effectifs pour plusieurs années encore.

Parallèlement, nous devons nous préoccuper davantage des mesures de démilitarisation du Nord qui seraient applicables et vérifiables. Les tendances actuelles de la politique soviétique laissent croire que des mesures de cet ordre ne sont pas impensables. Il est frappant de constater que l'URSS exerce manifestement des pressions sur ses amis et alliés pour qu'ils règlent les conflits régionaux et acceptent de le faire sous la surveillance de l'ONU. Le Grand Nord est un cas à part, bien sûr, étant donné que le territoire soviétique (comme le territoire américain) est en cause et que la surveillance des sous-marins pose des difficultés évidentes. Néanmoins, on pourrait très bien profiter de l'interlude dans la compétition militaire entre les deux superpuissances, et peut-être même les amener à renverser la vapeur. Il incombe tout naturellement au Canada de prendre l'initiative dans le seul secteur où il a un intérêt dominant, le Grand Nord. Les auteurs du Livre blanc ont perçu cet intérêt et l'ont souligné avec raison. Toutefois, leur argumentation repose sur l'hypothèse que la principale menace pour la sécurité du pays demeure un affrontement militaire entre l'Est et l'Ouest, et ils l'invoquent afin de justifier l'achat de matériel conçu pour la guerre conventionnelle. Cette hypothèse est commune à tous les alliés du Canada, il est vrai, mais aucun d'entre eux ne partage sa position stratégique particulière et donc son intérêt pour une réinterprétation de la notion de « sécurité » dans l'avenir.

Si l'on songe à ce que sera le XXIe siècle, on peut être raisonnablement sûr que le monde sera divisé, en gros, entre un Nord relativement stable et prospère et un Sud relativement pauvre et agité, et que cette division ira en s'accentuant, tant sur le plan démographique que sur le plan économique. L'un des grands défis à relever consistera à réorganiser le système des États-nations de manière à atténuer cette disparité, à l'échelle nationale comme à l'échelle internationale, afin qu'elle n'entraîne pas des guerres civiles endémiques, des déplacements massifs de population et une dégradation croissante de l'environnement. Comment, par exemple, assurer un partage des ressources énergétiques mondiales qui procurera un niveau de vie acceptable à quelque 10 milliards d'humains sans causer un tort irréparable à l'atmosphère et aux océans ? Comment maîtriser la technologie nucléaire de façon à éviter que des États ou des groupes désespérés ne l'utilisent à des fins destructives ? Comment vérifier l'application des ententes de désarmement ? Voilà le genre de questions qui influeront de plus en plus sur le financement des moyens classiques de défense et de protection. Les armées ne doivent pas disparaître et elles ne disparaîtront pas, mais on leur confiera des tâches différentes; c'est ce qu'annoncent déjà les opérations de maintien de la paix organisées par l'ONU.

Si ce sont là quelques-uns des principaux défis qu'il faudra relever pour garantir la sécurité mondiale, les politiques de défense devront changer. Il est trop tôt pour affirmer que les politiques de défense soviétiques subissent une réelle transformation, mais on observe des signes

encourageants à cet égard. L'OTAN attend des gestes plus concrets. Si l'attente est trop longue, la tentation d'investir dans des nouvelles technologies la poussera dans une direction qu'il sera difficile de corriger. On en a déjà des exemples avec le nouveau chasseur européen, le bombardier « furtif » et la recherche d'une parade aux missiles balistiques. Le Canada ne doit pas faire cavalier seul. Néanmoins, il peut commencer à redéfinir les choix possibles en intervenant sur deux plans : d'une part, il peut insister pour faire reconnaître le caractère unique de sa situation et d'autre part, il peut presser l'Alliance d'établir de nouveaux rapports avec les anciens adversaires et de se soucier davantage des défis mondiaux qui mettent en péril l'avenir de l'humanité tout entière.

Geoffrey Pearson est le directeur général de l'Institut canadien pour la paix et la sécurité internationales

Les opinions exprimées dans l'exposé sont celles de l'auteur et elles n'engagent en rien l'Institut ni le Conseil.

Publication de l'Institut canadien pour la paix et la sécurité internationales. Pour obtenir des exemplaires supplémentaires, ou d'autres documents, prière d'écrire à l'Institut, au 360, rue Albert, bureau 900, Ottawa (Ontario) K1R 7X7.

Also available in English
Version française: Denis Bastien, Sogestran Inc.
ISBN: 0-662-95195-6